Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie

COMPTE RENDU

Bureau Communautaire

Du 24/01/2019

L'an deux mille dix –neuf, le vingt quatre janvier à dix-sept heures, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard

Étaient présents,
Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE, Hervé CAILLOUEL (Arrivée à 17h25), Jean-Pierre DENIS , Monique MOUILLIERE, Vincent MARTIN, Jean-Marie GUENIER, Abed KARNOUB

Absents, excuses,
Mary-Dominique ROUAS, Jean QUETIER, Christine VAN-DUFFEL, Gwendoline PRESLES,.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Décision N° D-B-1-2019– Vente d'une parcelle complémentaire – Zone de Quicangrogne – Société CHRISPA

[…]
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **DECIDE** d'inclure dans l'acte de vente la parcelle cadastrée ZC 438 d'une superficie de 16 M^2

VOIRIE

Décision N°D-B-2-2019 – Convention pour l'entretien des voiries dans le cadre de la viabilité hivernale 2018- 2019 avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE)

[…]
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la CASE qui définit les modalités d'entretien des voiries des communes de Saint Didier des Bois, Vraiville, Saint Cyr la Campagne, Saint Germain de Pasquier, Le Bec-Thomas, à compter du 17 décembre 2018 et La Harengère, Mandeville, La Saussaye à compter du 1er janvier 2019, dans le cadre de la viabilité hivernale.

Administration Générale
666 rue Adolphe Coquelin
B.P 3
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr
www.roumoiseine.fr

Décision N° D-B-3-2019 – Convention pour l'entretien des voiries dans le cadre de la viabilité hivernale 2018- 2019 avec la Cdc du Pays du Neubourg (CCPN)

[…]

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la CCPN qui définit les modalités d'entretien des voiries des communes de La Haye du Theil, Tourville la Campagne, Le Bosc du Theil, St Meslin du Bosc et Fouqueville à compter du 1er janvier 2019, dans le cadre de la viabilité hivernale.

ORDURES MÉNAGÈRES

Décision N° D-B-4-2019 – Convention de collecte en porte à porte des ordures ménagères et assimilées sur les communes de La Harengère, La Saussaye et Mandeville avec la CASE

[…]

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la Communauté d'agglomération Seine Eure, pour les communes de La Harengère, La Saussaye, Mandeville.

Décision N° D-B-5-2019 – Convention de collecte en porte à porte des ordures ménagères et assimilées sur les communes de Bouquelon, Marais-Vernier, Quillebeuf-sur-Seine, Rougemontier, Routot, Saint-Ouen-des-Champs, Saint-Samson-de-la-Roque et Saint-Thurien avec avec la Cdc de Pont-Audemer Val de Risle

[…]
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la Communauté de Communes de Pont Audemer Val de Risle , pour les communes de Bouquelon, Le Marais Vernier, Quillebeuf sur Seine, Rougemontiers, Routot, Saint Ouen des Champs, Saint Thurien, Saint Samson de la Roque.

Décision N° D-B-6-2019 – Convention de collecte en porte à porte des ordures ménagères et assimilées sur les communes de Fouqueville, La Haye-du-Theil, Le Bosc-du-Theil, Saint-Meslin-du-Bosc et Tourville-la-Campagne avec la Cdc du Pays du Neubourg

[…]

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la Communauté de communes du Pays du Neubourg, pour les communes de Fouqueville, La Haye du Theil, Le Bosc du Theil, Tourville la Campagne, Saint-Meslin du Bosc.

Décision N° D-B-7-2019 – Convention de mutualisation pour la collecte des déchets ménagers avec la métropole de Rouen

[…]

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➢ **APPROUVE** la convention à intervenir avec la Métropole Rouen Normandie fixant les modalités techniques de collecte des déchets sur les communes concernées, à titre gracieux.

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir.

POINT D'INFORMATION

Concernant le conventionnement avec le refuge de l'Espérance relatif à l'accueil et à la garde des animaux errants ou dangereux, le Bureau serait favorable à laisser cette compétence aux communes.

RELEVÉ D'AVIS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Projet de délibération

Composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)..... Favorable à l'unanimité
Regroupement des commissions thématiques..... Favorable à l'unanimité
Composition des commissions thématiques..... Favorable à l'unanimité

Séance levée à 18h15

Benoît GATINET
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE (Eure)